

SAMUDRA

**CONDITIONS DE TRAVAIL ET DROITS
DES TRAVAILLEURS DE LA PÊCHE**

SAMUDRA

Editorial	3
Conditions de travail dans la pêche hauturière de Taïwan	4
Taiwan cruelle	7
Séminaire/ Atelier International CIAPA	
Conditions des pêcheurs sur des bateaux industriels	8
La pêche artisanale au Brésil	10
"Prix 2001"	
Discours de Aliou Sall	14
La vérité est comme l'ombre, on ne peut pas l'enterrer	16
Manns, pêcheurs et groupes d'appui réunis à Maurice	19
Nouvelles du monde	20

DIRECTION

Pour l'envoi de correspondance

Publications SAMUDRA
International Collective
In Support of Fishworkers (ICSF)
Liaison Office
65, Rue Grétry
B-1000 Bruxelles - BELGIQUE
fax:32.2.2181538

Publications SAMUDRA
c/o CEDIPAC
casilla 3776
Valparaíso
Chili
Amérique du Sud
FAX: 56.32.232602

Veillez nous préciser si vous êtes Intéressés par nos différentes publications

SAMUDRA - Revue
SAMUDRA - Dossier
SAMUDRA - Monographie

En cas de changement d'adresse, veuillez nous le signaler.

Photo couverture: Jeune femme du Bangladesh.
Hommage à un peuple martyr.

Revue de circulation restreinte.

RÉDACTION

Comité de Rédaction

Michael Belliveau - New Brunswick (Canada)
Nenita Cura - Manila (Phillippines)
John Garbutt - Camberra (Australia)
Pierre Gillet - Bruxelles (Belgique)
Francisco Gutierrez - Bogotá (Colombia)
John Kurien - Trivandrum (Inde)
Héctor Luis Morales - Santiago (Chili)
Aliou Sall - Dakar (Sénégal)
Amporn Sugandha vanij - Bangkok (Thaïlande)

Rédacteur en chef

Héctor-Luis Morales

Traduction: Françoise Wautier et Evelyne Briffault.
Dessin graphique, composition et diagramation: Ernesto Malbrán,
Juan Pablo Morales. Francisca De Iriarte et Verónica Vergara.
CEDIPAC, Casilla 3776, Valparaíso. Chili. Tel.: 56.32.232602
Impression: ANDROMEDA, Santiago, Chili. Tel.:56.2.2047645

Les droits des pêcheurs

Des pêcheurs philippins sont durement traités à bord des embarcations de Taïwan. Leurs conditions de vie ont été dénoncées lors du Séminaire International tenu à Manille en février dernier. De nombreux pêcheurs anonymes, de par les mers et les océans, subissent un traitement similaire, voire pire, sans que leurs droits fondamentaux soient défendus. L'action des organisations internationales et des gouvernements, pour trouver une solution à des problèmes si aberrants, est pratiquement nulle.

Dans de nombreux pays, les flottes industrielles attaquent les embarcations des petits pêcheurs, soit directement moyennant l'occupation de leurs zones de pêche, soit indirectement moyennant la négociation, avec les gouvernements, d'accords leur octroyant de plus grands contingents de pêche. De nombreuses organisations nationales revendiquent l'octroi d'une zone réservée aux petits pêcheurs et il est probable que cette norme soit bientôt reconnue dans le monde entier.

Les femmes n'ont aucune participation au sein des organisations; elles sont reléguées au second plan et, bien que présentes dans toutes les activités liées à la pêche, elles sont exclues des fonctions de représentation. D'autre part, les dirigeants des organisations de pêcheurs ne sont pas admis au sein des organismes gouvernementaux de prise de décision et doivent avoir recours aux mécanismes de pression pour faire entendre leurs revendications.

Certains signes encourageants nous permettent d'anticiper des jours meilleurs pour les travailleurs de la mer quant à la défense de leurs droits fondamentaux. Le Chili vient de promulguer une loi en matière de pêche et d'aquaculture qui autorise la participation de représentants des organisations de pêcheurs au sein des conseils de la pêche, fixe une zone de 5 milles marins réservée à la pêche artisanale, met sur pied un fonds de développement du secteur halieutique et détermine l'accès prioritaire aux concessions destinées aux cultures. Les pêcheurs de pays tels que le Brésil, l'Equateur, le Mexique, la Bolivie, la Colombie, le Sénégal, les Philippines, l'Inde, la Norvège, la France, etc., cherchent, par le biais de leurs organisations, à obtenir de meilleures conditions de vie et de travail.

Ces progrès ne sont que les premiers pas accomplis sur la voie longue et douloureuse que devront suivre les organisations de travailleurs de la mer pour obtenir que leurs membres soient respectés en tant qu'êtres humains et puissent défendre leurs moyens de subsistance menacés par la pollution et la déprédation. Les pêcheurs et les travailleurs de la mer du monde entier doivent exiger des espaces ouverts à la participation des femmes et l'octroi, par leurs gouvernements, de zones qui leur seraient réservées. Les crédits et l'assistance technique doivent être acheminés dans le cadre de projets qui seront élaborés, à tous les échelons, avec le concours des intéressés.

Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale mène, depuis 1984, de nombreuses activités visant à défendre les travailleurs de la mer. Chaque fois que l'occasion nous en est offerte et dans chaque publication, nous ne cessons d'appeler l'attention sur les violations commises contre les droits de l'homme et professionnels de ces travailleurs. SAMUDRA dénonce ici les mauvais traitements infligés à de nombreux pêcheurs philippins et d'autres nationalités travaillant à bord de bateaux taïwanais. Nous sommes convaincus qu'ils recevront une réponse solidaire de tous les coins du monde. D'autre part, le Collectif élabore actuellement une proposition qu'il soumettra à la prochaine Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement afin que les droits fondamentaux des pêcheurs et des travailleurs de la mer y soient officiellement reconnus.

C'est pourquoi le "Prix 2001" octroyé au Collectif international de soutien aux pêcheurs et aux travailleurs de la mer par le comité européen de coordination des organisations non gouvernementales accréditées auprès de la Commission des communautés européennes constitue une reconnaissance face aux efforts déployés par celui-ci et, dans le même temps, implique une plus grande responsabilité face à l'avenir.

Nous souhaitons finalement remercier François Bellec du concours qu'il a prêté en sa qualité de chef de rédaction à Bruxelles (Belgique) lors du lancement de notre revue. Sa collaboration nous a permis de porter notre message au-delà des frontières. Après avoir assumé ses fonctions avec abnégation pendant 5 ans, Pierre Gillet a transmis le poste de secrétaire général de l'ICSF à Sébastien Matthew, qui assumera ses fonctions à Madras, Inde. Recevez, dans ce numéro, le salut de cette nouvelle équipe qui espère recevoir votre collaboration.

Héctor Luis Morales
Rédacteur en chef

CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LA PÊCHE HAUTURIÈRE DE TAÏWAN

Yvonne Mei -Jung Lin

Introduction

Taiwan est une île. La pêche traditionnelle et côtière a pratiquement disparu à cause du développement industriel et de "l'enthousiasme" de la politique économique du pays. L'éco-système marin a été détruit. Les effets cumulatifs de la surpêche et de la pollution industrielle ont fatalement épuisé les ressources halieutiques. En conséquence au cours des 30 dernières années, s'est progressivement développé à Taiwan une flotte hauturière super-mécanisée.

L'extension de cette industrie de haute mer a eu des répercussions douloureuses. Des groupes industriels très puissants la contrôlent. Ces compagnies, motivées uniquement par la soif du profit se soucient bien peu des ressources marines et même de la vie humaine.

Les méthodes de pêche peu respectueuses de l'environnement reflètent bien la course au profit maximum de ces armateurs, de même que les injustices infligées aux travailleurs, tant taiwanais qu'étrangers. Ci-après, je décrirai brièvement les conditions de travail des pêcheurs sur ces navires de haute mer (NHM) taiwanais.

Profil d'un travailleur type sur un navire de haute mer taiwanais

Si l'on en croit le gouvernement, la moyenne d'âge des travailleurs taiwanais sur un NHM est de 35 à 40 ans. Cette statistique semble plutôt élève au regard des données complémentaires: 98% de travailleurs de la pêche en premier contrat sont "des jeunes diplômés ou des démobilisés" du service militaire obligatoire. Les statistiques officielles montrent également que plus de 62% des matelots ont travaillé moins de 5 ans sur les bateaux. On estime généralement que la population vivant de la pêche s'élève à quelques 600 000 personnes.

Personnellement, j'ai constaté que la majorité des matelots sont bien plus jeunes. Beaucoup d'entr'eux participent à un ou deux voyages, découvrent des conditions de travail dangereuses, un salaire bas et bien des injustices et ils ne naviguent plus jamais. Un grand nombre d'entr'eux sont aborigènes. Les Aborigènes forment une

minorité non chinoise à Taiwan. Suite à la discrimination raciale, au manque d'instruction et au manque d'emplois dans leurs villages natals, beaucoup sont conduits à accepter les pires travaux en ville, notamment à se louer comme travailleurs de la pêche.

Le nombre d'étrangers sur ces NHM est en constante augmentation. Les nationalités les plus représentées sont les Chinois du continent, les Philippins, les Thaïs; mais il y a aussi des Sud-Africains et des Mauritiens. Alors que le gouvernement n'autorise que 30% d'étrangers, de nombreux rapports en dénombrent de 50 à 75%.

Les travailleurs de pêche aborigènes et taiwanais sont généralement peu instruits, la plupart sont illettrés et proviennent la plupart du temps de milieux agricoles. A peine 10% des Taiwanais proviennent de familles de pêcheurs. La majorité d'entr'eux ne savent pas nager, ils connaissent à peine les procédures de secourisme. Ils ne reçoivent aucune formation sur la manutention de l'équipement avant leur premier voyage.

Selon les études publiés en 1989 par l'Institut National de Technologie Maritime de Kaohsiung, plus de 60% des marins pêcheurs dépassent les 12 heures de travail par jour. Dans le cas des chalutiers, le temps de pêche est de 5 à 6 heures par jour auxquelles s'ajoutent 12 heures pour relever les filets et trier la capture. Les pêcheurs de calamars travaillent la nuit plus longuement encore, ils dorment 4 à 6 heures par jour et ne connaissent pas les poses.

Voici une journée typique d'un pêcheur de calamars de Taiwan:

08:00 à 09:00 petit déjeuner

09:00 à 12:00 réparations, corvées, repos

12:00 à 13:00 déjeuner

13:00 à 15:00 repos

15:30 à 17:30 mise à l'eau des filets

18:00 à 19:00 dîner

19:00 à 06:00 relever les filets, trier la prise et la ranger dans des réfrigérants, répéter le procès

L'environnement de travail des pêcheurs est monotone et répétitif, un tiers de ce travail ne nécessite aucune compétence spéciale. En tenant compte du manque de sommeil et du surmenage, la pêche mécanisée engendre l'ennui qui accroît les risques d'accidents accentués par

la difficulté de communication entre les pêcheurs (les Aborigènes et les Taïwanais ne parlent pas la même langue); et la présence de travailleurs étrangers ajoute à la confusion.

Les navires taïwanais sont peu sûrs. L'organisation des Armateurs de Kaohsiung admet que ces 10 dernières années plus de 2 000 navires ont été perdus en mer et que plus de 3 000 hommes sont morts, ce qui fait une moyenne de 24 tués chaque mois. Les raisons en sont: la vieillesse des bateaux (plus de 20 ans); le manque d'équipements de sécurité, de radeaux et de gilets de sauvetage, etc.; l'achat à prix réduit de vieux bateaux japonais déclassés, la corruption des contrôleurs officiels chargés des inspections de sécurité; des équipages non formés.

Ces 10 dernières années, plus de 6 514 pêcheurs taïwanais ont été détenus dans d'autres pays. Bien que l'équipage n'ait rien à dire dans les décisions concernant les lieux et les techniques de pêche, ils sont arrêtés comme des criminels par les pays qui les emprisonnent le plus souvent dans de piteuses conditions. Le contrat du pêcheur ne fait aucune mention de la détention possible; généralement, l'arrêt de travail n'est pas payé et la famille se retrouve sans aucune ressource. De même, quand les pêcheurs rentrent au port, c'est toujours avec une sérieuse dette vis-à-vis de la compagnie. Les documents se trouvant dans les mains des employeurs, il n'y a souvent pas d'autre moyen de rembourser l'armateur que signer un nouveau contrat pour un autre embarquement.

Si l'on sait que les "marées" durent d'un à trois ans (on en a vu qui duraient jusqu'à 5 ans), on peut imaginer les problèmes que ces longues périodes de séparation créent dans les familles et les charges que les femmes doivent assumer.

Pendant ces longues absences, les hommes souffrent de solitude et d'isolement. L'alcool se présente souvent comme un dérivatif. La tension monte entre les gars surtout lorsqu'il y a surcharge de travail ou des conditions plus rigoureuses. Des cas de mutinerie, de violence et de meurtre deviennent de plus en plus fréquents.

Les facteurs économiques

Seulement 7% des matelots taïwanais sont assurés d'un salaire fixe. En fait, la majorité des travailleurs de la pêche à Taïwan ne sont pas considérés comme "employés" mais comme "partenaires" de la compagnie de pêche. Le "système de bonus" est une vraie farce. Les pêcheurs prennent tous les risques et les compagnies empochent les bénéfices.

Après que le bateau ait quiné le port, les familles seront payées une fois par mois. Ces paiements devraient s'élever à un montant total de US\$ 400, toutefois un rapport du FSC⁽¹⁾ révèle que c'est rarement le cas. En fait ces paiements ne représentent pas un "salaire" mais un "prêt".

A la fin du voyage, toutes les dépenses (nourriture, mazout, réparations, assurances, etc... sommes qui dépassent souvent de deux à trois fois le vrai montant!) sont déduites de la vente des captures. La part de la compagnie est de 60 à 65% du montant. Le reste est partagé entre l'équipage (17 à 20 hommes), le capitaine et l'officier recevant 2 ou 3 parts. Si la part du pêcheur est inférieure au montant alloué à sa famille, le pêcheur est endetté envers la compagnie.

Grâce au manque chronique de main-d'oeuvre, la plupart des agents de recrutement sont des trafiquants et ils forment une mafia de "criminels" le plus souvent à la solde des armateurs. Les jeunes Aborigènes sont leurs proies privilégiées; ils les attirent sur les bateaux avec de l'alcool, des femmes et de fausses promesses de salaires fabuleux. La prime d'embarquement varie entre US\$ 1 400 et 3 200.

Les compagnies s'approprient alors son "fisherman's chop" (document officiel), sa carte d'identité, sa licence de pêche et autres documents importants. On sait par ailleurs que des armateurs ont obtenus des prêts pour eux-mêmes en utilisant ces documents des travailleurs qu'ils venaient d'engager. Grâce à ces documents les compagnies ont un contrôle parfait et les pêcheurs ne voient jamais les termes de leur contrat; 85% d'entre eux, ne signent jamais leur contrat ou ne comprennent pas ce qu'ils signent!

Alors que les statistiques du "Kaohsiung Management Department" prétendent que les pêcheurs gagnent en moyenne de 480 à 840 dollars par mois, il est certain que ces chiffres sont fortement gonflés. Sur la base d'un travail élaboré en 5 ans le FSC a montré que leur salaire mensuel ne dépassait pas US\$ 260 à 300. Des contacts avec des travailleurs étrangers rencontrés au port de Kaohsiung relèvent qu'ils ne gagnent pas plus de la moitié de ce montant; il arrive même parfois qu'ils ne soient pas payés du tout.

En principe, les travailleurs taïwanais cotisent à une "assurance du pêcheur", mais celle-ci est insuffisante. En cas de décès, US\$ 4 000 sont prévus. D'autres compensations sont prévues par le "Fishery Union" pour un peu moins de US\$ 800. Si le travailleur a cotisé pendant plus de deux ans, des avantages supplémentaires sont fournis. En plus, une assurance personnelle peut être souscrite mais elle n'est pas obligatoire.

En fait, l'assurance est limitée strictement aux risques en mer. Une fois le bateau rentré au port pour réparations, entretien, etc., ou avant le départ, les frais d'accidents sont à charge du travailleur lui-même. Les pêcheurs ne peuvent non plus être indemnisés par l'assurance du travail si la maladie ou la blessure n'est pas reconnue comme ayant eu lieu pendant les opérations de pêche. Quant les pêcheurs sont malades ou blessés, ils sont soignés avec les moyens du bord. Beaucoup souffrent de handicaps irréparables parce que les soins médicaux ont été donnés trop tard.

(1) Fishermen's Service Centre

La "retraite" existe mais est rarement perçue. Un marin doit avoir travaillé au moins 15 ans pour la même compagnie avant de pouvoir toucher sa retraite à 55 ans. Si ces conditions sont réunies, il peut recevoir de 14 000 à 15 000 dollars.

Conclusions

Il me semble que les injustices flagrantes constatées dans l'industrie de la pêche taïwanaise sont le résultat du capitalisme sauvage pratiqué par les armateurs, du manque de législation du travail et du manque d'organisation des travailleurs. Les employeurs utilisant sans aucun scrupule une main-d'oeuvre pauvre et donc bon marché peuvent en tirer le profit maximum. Le gouvernement ferme les yeux, puisqu'il vit lui-même des mêmes "valeurs" capitalistes, et les armateurs sont donc totalement libres de faire ce qu'ils veulent.

L'état n'a ainsi aucune raison de réglementer cette industrie où l'injustice grandit; d'autant plus qu'étant donné que Taïwan se trouve dans une situation politique bien particulière due à son isolement de la communauté internationale, il n'existe aucun intérêt à s'aligner sur les normes internationales.

La plus importante administration de la pêche est le "Council of Agriculture of the Executive Yan" (COA). Il est tout de même curieux que depuis 30 années de développement de la pêche hauturière le COA n'ait encore décrété aucune loi régularisant l'industrie! La réglementation de la pêche à Taïwan est basée sur des lois japo-

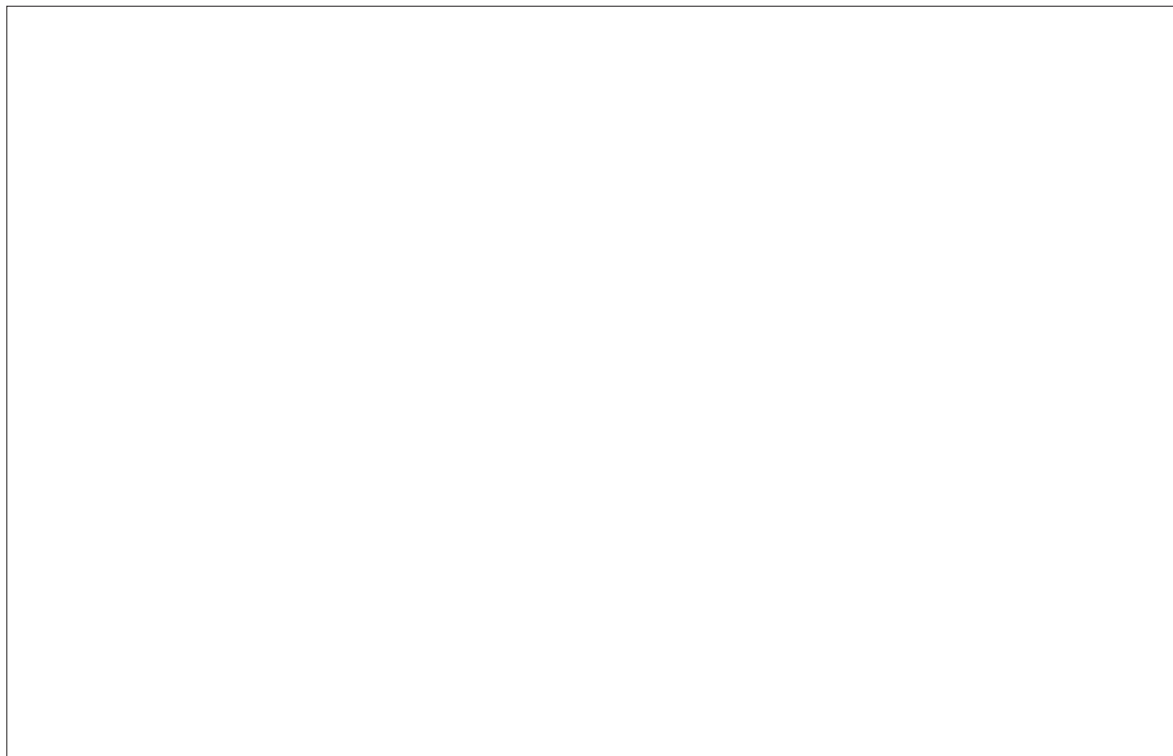
naises des années 20. Appelés "Ordres Administratifs", ces règlements de pêche ne sont au mieux que des "suggestions" et n'ont pas force de loi.

Il existe également des administrations locales de pêche, situées dans les ports les plus importants de Taïwan. L'Association des "Pêcheurs" de Kaohsiung est une organisation non-gouvernementale qui contracte des assurances et pourvoit un nombre restreint de services à ses membres. Malheureusement, elle est entièrement dominée par les armateurs et ne représente pas les besoins des pêcheurs. Quand un pêcheur dépose une plainte contre la compagnie, il n'y a pas de tribunal où son cas puisse être entendu. Si une compagnie refuse de négocier, elle ne peut être forcée à ouvrir le dossier.

Finalement, le manque d'organisation des travailleurs des NHM à Taïwan est un problème sérieux mais compréhensible. Pendant les 38 ans de loi martiale sur l'île, les syndicats ont été interdits. Les travailleurs de la pêche doutent de leur capacité à changer le système. A cause des longues absences loin du foyer et à cause de la rotation rapide des équipages, il a été impossible, jusqu'ici de créer une organisation représentative. Des tentatives dans ce sens ont échoué parce qu'elles furent immédiatement récupérées par le gouvernement.

Le staff du FSC travaille dans ce sens. Il essaye de former un groupe plus représentatif des travailleurs de la pêche afin qu'ils puissent jouir de leurs droits et s'assurer des gains plus importants tout en améliorant les conditions de travail de tous les équipages.

*De droite à gauche:
Yvonne Mei-Jung Lin,
Yapi Ching y Mung Ho
séminaire de Manille.*



TAÏWAN CRUELLE

Pierre Gillet

La pêche sur les thonnières taïwanaises c'est le bagre!, explique longuement Alberto de León, jeune Philippin de 34 ans originaire de l'île de Perez. Comme pour des milliers des jeunes Philippins, son rêve c'était de quitter la pêche du village qui ne rapporte guère et s'embarquer "à l'étranger". Trop nombreux sur les listes d'attente, ils ont dû payer très cher leur embarquement. Sur les navires ils ont "crevé" au boulot 12,19 et parfois 21 heures d'affilée faisant des marées de 2 ans. Un train d'enfer pour un salaire de misère. Il avait été convenu qu'après 6 mois ils toucheraient 30 000 pesos (environ US\$ 1 000) et un pourcentage de la prise pour les heures supplémentaires. Le contrat semblait "réglo" mais avec Alberto et les autres, l'équipage a mis sac à terre avec seulement 18 000 pesos en poche (US\$ 600). Quand ils ont demandé leur dû à l'agent recruteur (qui avait signé le contrat) celui-ci les a assignés en justice sachant très bien que ces garçons de village n'iraient pas plus loin "en justice"!

Et ils sont ainsi des milliers à fournir une main-d'œuvre soumise et bon marché. Les Capitaines de Taïwan, de Corée et du Japon peuvent recruter jusqu'à 40% d'étrangers- et ils ne s'en privent pas, c'est diviser pour régner! Relever les lignes longues à la cadence des enrouleurs est un travail d'équipe qui demande une attention soutenue. Tout ralentissement de cadence, toute erreur de manipulation est punie de coups. Personne en effet ne parle la même langue. Les officiers chinois ne peuvent même pas communiquer avec leurs équipages taïwanais qui sont le plus souvent des autochtones parlant un des 17 dialectes tribaux de l'île. On s'explique donc au poing et à la barre du fer. A plus forte raison avec les Philippins, les Indonésiens, les Mauriciens!

Jean Vacher, de l'île Maurice, ancien marin lui-même, a compilé plus de 240 cas de Philippins blessés, battus ou estropiés par ces traitements barbares. "L'ambiance à bord, dit-il, est toujours 'tendue' personne ne se comprend, on se suspecte entre groupes ethniques et on se bagarre." À la mi-janvier 91, une de ces batailles rangées a dégénéré en mutinerie. Le capitaine et 4 Taïwanais ont été tués à bord. Des Philippins aussi sont morts. Les survivants sont en prison à l'île Maurice.

Mung Ho, un marin pêcheur de Taïwan a connu lui aussi l'enfer. Il a perdu un oeil au travail mais il est resté sans soins et sans compensations aucune (c'était une bagarre à "affirmé", l'assureur!).

Aucun recours possible. Le gouvernement de Taïwan n'a jamais signé aucune convention internationale réglementant le travail à bord (convention BIT/ILO, etc.).

Mung Ho a dû reprendre son travail avec un oeil de verre et il rêve comme tout les "hauturiers" de pouvoir un jour pêcher avec les côtiers! Malheureusement pour lui, la surpêche et la pollution ont vidé les zones de pêche et les flottes industrielles s'en vont pirater les mers lointaines du Chili au Sénégal.

Ces bateaux sont régulièrement pris en flagrant délit de pêche sans autorisation, ils sont interceptés et saisis. A Kaoshiung, le port principal, on parle de 3 000 détenus d'outre-mer. Les officiers (souvent d'anciens militaires) s'en sortent en payant les cautions nécessaires et ils abandonnent leur équipage pour rentrer par le premier vol. Des matelots illettrés et ne parlant pas l'anglais pourissent en prison!

A Taïwan même, un centre d'aide aux pêcheurs de l'Eglise Presbytérienne a courageusement dénoncé les causes de ce drame: l'absence d'une loi protégeant les marins, l'état déplorable de la sécurité à bord et les atteintes répétées aux droits de l'homme. Ils estiment à près de 200 le nombre de bateaux de pêche perdus dans les 10 dernières années et selon eux cette flotte taïwanaise a connu une moyenne de 24 morts par mois dans les dernières années. Un scandale!

A l'Association des Armateurs de Kaoshiung on fait état d'un "Welfare fund" (pour qui?) et on ne cache pas que les entreprises de pêche font des grands bénéfices. Quant aux violations des droits de l'homme, que peut-on faire? "Ces brutes ne connaissent que le langage des poings".

On croit rêver. En plein 20^e siècle, nous voilà de retour aux galères. Les pays riches s'assurent une main-d'œuvre bon marché se moquant de toute réglementation. L'ICSF fait appel à ses membres et sympathisants pour fournir des témoignages et dénoncer ces abus.

Suite à une rencontre de travail de 3 jours à Manille, des organisations d'appui de Taïwan, de l'île Maurice (Apostolat de la mer) et des Philippines vont coordonner leur actions.

Merci de nous envoyer toute information complémentaire au Bureau de liaison de Bruxelles ou au Bureau de Samudra.

SÉMINAIRE/ATELIER INTERNATIONAL CIAPA

Conditions des pêcheurs sur des bateaux industriels

Manille, Philippines, 1-3 Février, 1991

Recrutement et conditions de travail

- Il faut organiser une pression à caractère national et international sur les gouvernements en vue d'obtenir le contrôle des activités de recrutement dans chaque pays pour garantir la signature de contrats adéquats indiquant clairement les responsabilités de l'employeur ainsi que les salaires, les droits et les obligations des équipages; des copies dans une langue qu'ils comprennent seront remises aux travailleurs et à leur famille.

Il serait souhaitable que le gouvernement mette un terme au recrutement illégal effectué par des agences privées et qu'il assure la poursuite en justice des pratiques illégales selon la loi du pays.

- Les pays devraient adopter de meilleures politiques de recrutement, qui incluent une formation pour les marins pêcheurs pour développer leurs compétences, permettre de prévenir les accidents et faciliter le contact avec d'autres cultures.
- Les droits fondamentaux des pêcheurs à accéder à une complète information sur les captures et sur les premières ventes doivent être établis avec fermeté. Les membres de l'équipage doivent être informés sur la valeur réelle de la pêche dans le sens où elle représente la base de leurs gains.

Nous avons à dénoncer en outre les actions injustes contre les pêcheurs. En effet, leurs heures supplémentaires de travail devraient être payées selon un pourcentage de la pêche. Or, ceux-ci ne connaissent jamais la quantité de poisson capturée, le tonnage ni sa valeur.

- Il est nécessaire de lancer des actions appropriées qui visent à l'amélioration des salaires injustes accordés abusivement aux travailleurs

du Tiers Monde, en raison de leur grand nombre sur le marché du travail, ainsi que le fait que les compagnies de pêche préfèrent inclure dans leurs équipages des personnes de différentes nationalités en vue d'obtenir un gain maximum, de diviser l'équipage et d'éviter toute obligation légale.

- Nous devons prendre les mesures nécessaires pour assurer aux pêcheurs un logement adéquat, des facilités médicales, des vêtements de protection et des équipements de sécurité à bord des chalutiers industriels.

Lois nationales et internationales

- Nous recommandons aux gouvernements nationaux de signer et appliquer les normes existantes du BIT et les autres conventions relatives à la sécurité des marins pêcheurs, SOLAS ou autres conventions comme, par exemple, Tremolino.
- Que chaque pays passe une loi sur la pêche et un code de pêche qui tiennent compte de l'intérêt de tous les pêcheurs (continentaux ou maritimes). Il est important de prendre en considération le bien-être des marins pêcheurs et de leurs familles.
- D'exercer une pression sur le gouvernement taïwanais en vue de mettre un terme au traitements inhumains infligés à bord des flottes de pêche taïwanaises, d'assurer que des contrats adéquats soient signés et honorés et que soient punis les responsables de violations aux droits de l'homme à bord des bateaux et que soient remises des compensations appropriées aux familles des blessés ou tués en mer, que ceux-ci soient de travailleurs originaires du pays ou d'outre mer.
- D'assurer un développement soutenu. Tous les gouvernements devraient être encouragés

à régulariser les activités de la pêche de manière à instaurer une gestion correcte des ressources, à interdire l'utilisation de méthodes destructives telles que les filets dérivants du Pacifique et les chalutages abusifs. Il est nécessaire que les organisations des marins pêcheurs soient impliquées dans la planification et la gestion des ressources maritimes.

En vue d'une organisation des pêcheurs

- Nous devrions encourager toute organisation nationale de pêcheurs à se préoccuper des conditions et des problèmes des pêcheurs à bord des bateaux industriels et à mener des actions pour remédier aux dits problèmes.
- L'organisation nationale des pêcheurs devrait porter les conditions de travail des pêcheurs sur les bateaux industriels ainsi que celles des travailleurs émigrés, à la connaissance de groupes d'organisations pour la défense des droits de l'homme en vue d'actions appropriées.
- L'ICSF devrait attirer l'attention de syndicats reconnus internationalement comme, par exemple, la Fédération Internationale du Transport (ITF) et d'autres organisations populaires sur les conditions des pêcheurs du Tiers Monde à bord des bateaux industriels.
- Etablir des contacts et échanger des informations entre les organisations des pêcheurs de différents pays.

Service social et légal

- L'ICSF doit identifier et intéresser des groupes professionnels, des agences sociales et des avocats intéressés par l'aide aux pêcheurs.
- L'ICSF doit envisager la possibilité de réunir des fonds utilisables en cas de problèmes légaux et de besoins d'urgence relatifs à des pêcheurs détenus et à leur famille.

Recherche et documentation

- Que l'ICSF entame une compilation des principales informations sur les marins pêcheurs et les bateaux industriels. Cette information qui est déjà disponible dans certaines institutions comprendra la liste des industries, des pays

fournisseurs ou demandeurs de travail, le nombre de bateaux, les systèmes de recrutement, les autorisations, les agences de recrutement, etc. Cette résolution fait également appel à l'échange d'informations entre les organisations.

- Que soient menées des études continues et en profondeur sur les problèmes et les conditions des marins pêcheurs par les organisations nationales de pêcheurs.

Formation

- Que soient lancés à l'intérieur et à l'extérieur du pays des programmes de formation par les gouvernements et institutions relatives au développement des compétences dans l'art de la pêche ainsi que des informations sur les circonstances culturelles, économiques et politiques dans lesquelles les pêcheurs sont à même de se trouver.

Communication/Education

- Promotion d'un réseau étendu de médias ou autre méthode de communication. Identification de groupes spécifiques ou d'institutions déjà impliquées activement dans le travail de communication. Etablissement des liens avec les groupes. Exemples de ce type d'organisations: l'Apostolat de la Mer et le Centre de Services aux Pêcheurs du PCT (Taïwan).
- Instaurer un échange de matériel d'instruction, d'informations et de formation. Ce matériel doit comprendre des informations techniques relatives à la pêche, à la prévention d'accidents, aux conditions interculturelles, aux droits de l'homme, à la situation politique, etc.
- Mise en route d'une publication régulière.
- Souligner l'importance de l'éducation et de la formation sur la formation des valeurs, principalement respect des droits de l'homme, promotion des relations interindividuelles, entre secteurs et entre pays.
- Relever l'importance dans l'éducation et la formation des pêcheurs des préoccupations relatives à l'environnement et à la conservation des ressources.
- Donner plus de possibilités aux pêcheurs de réfléchir et de s'exprimer lors de rencontres, réunions, voyages et séances de formation.



LA PÊCHE ARTISANALE AU BRÉSIL

*Eduardo Schiavone Cardoso
Antonio Carlos Sant'ana Diegues*

La production de la pêche au Brésil entre 1980 et 1990 s'est montée à environ 800 000 - 900 000 tonnes annuelles. Selon les statistiques officielles, au moins 50% de ce total correspond aux captures de la pêche à petite échelle pratiquée par les pêcheurs riverains et côtiers, que ce soit à un niveau de subsistance ou dans le cadre de la petite production mercantile (Tableau N° 1).

Au cours de l'année 1988 (IBGE-1989), les débarquements contrôlés de poissons provenant du secteur de la pêche artisanale ont atteint environ 625 000 tonnes. La pêche artisanale a assuré 25% des captures dans la région Sud-Est-Sud (environ 118 000 tonnes), 85% dans la région du Nord-Est (94 000 tonnes) et un peu plus de 85% dans le Nord (37 000 tonnes). Dans les eaux intérieures, elle a participé à environ 92,2% des pêches contrôlées (190 000 tonnes) Carte N° 1. Le critère de différenciation entre pêche artisanale et pêche industrielle, tel que repris dans les statistiques officielles, réside dans le tonnage des embarcations -est considérée artisanale la pêche pratiquée dans les bateaux ne dépassant pas 20 TJB (Tonnage de Jauge Brute).

Les principales ressources exploitées par la pêche artisanale maritime correspondent à des espèces vivant dans les estuaires telles que les poissons chats, les muges, certaines espèces de crevettes, outre les crabes et les mollusques. Les réserves côtières les plus exploitées par la pêche artisanale sont les sardines, les maigres, les merlues, les requins, outre des espèces associées aux fonds rocheux telles que la langouste, le mérou, le bar, etc.

Parmi l'appareillage utilisé, on retrouve surtout les palanques, les filets à mailles, les seines tournantes, seines de plage et des engins de pêche fixes. Quant aux embarcations, ce sont en général des canoës, canots, radeaux, et autres. La variation relative aux types d'embarcations et à l'appareillage de pêche utilisés, est très significative de région à région, et ce, en raison de l'extension territoriale de la côte brésilienne, des différences physiogéographiques OU littoral, de la distribution inégale des ressources et des écosystèmes différents selon qu'ils sont côtiers ou océaniques.

On a estimé à environ 553 000, le nombre de pêcheurs artisanaux (Confédération Nationale des Pêcheurs-1986). Tableau N° 2. Dans certaines régions du pays, la pêche artisanale représente la principale activité d'innombrables

communautés, porteuse d'un patrimoine culturel inestimable. Les populations riveraines de l'Amazone, les açaras et açorianos, du Sud-Est et du Sud du pays, les jangandeiros et collecteurs du Nord-Est démontrent la grande variété culturelle qui caractérise les pêcheurs artisanaux du Brésil. Ces cultures sont en possession d'un arsenal de connaissances de la plus haute importance en termes de conservation du milieu, d'adéquation technologique et de maniement soutenu des ressources naturelles.

Une série de facteurs vient, cependant, affecter l'activité de la pêche artisanale. Le modèle de développement instauré par l'Etat brésilien, et qui se base sur la concentration des richesses, entraîné à une spoliation croissante de l'espace réservé aux pêcheurs artisanaux, tant sur terre que sur mer.

L'avancée de la spéculation immobilière dirigée vers les terrains en bord de mer, les graves conflits fonciers présents sur l'ensemble du territoire national, la création des pôles et des complexes industriels (pétro-chimiques, minéraux, métallurgiques, etc.) situés en bordure d'écosystèmes à haute productivité, l'expansion des villes et du tourisme de bord de mer, et la croissante dégradation des ressources hydriques par l'intermédiaire de la pollution urbaine, minière, agricole et industrielle, tout cela signifie la présence de problèmes tout au long de la côte brésilienne et provoque la destruction de l'activité de la pêche artisanale.

A titre d'exemple, certaines régions telles l'estuaire de Santos-Cubatao (Sao Paulo), les baies de Guanabara (Rio de Janeiro) et de Todos os Santos (Etat de Bahia), les lacs comme La Lagoa dos Patos (Rio Grande do Sul) et Mundau-Maun-guaba (Alagoas) présentent déjà de graves problèmes de pollution, ce qui, à son tour, entraîne une qualité inférieure du poisson et dans certains cas, la réduction des réserves exploitées, obligeant le pêcheur artisanal à diversifier ses activités, à mettre en oeuvre de nouvelles stratégies de subsistance ou même parfois à abandonner l'activité de la pêche.

Sur le plan général, le modèle brésilien de développement économique a exclu des pans entiers de la société brésilienne, dans le cas spécifique de la pêche, les politiques de l'état s'acheminent dans la même direction

La création de la SUDEPE (Surintendance du Développement de la Pêche) en 1962 et l'implan-

tation d'une politique de stimulation fiscale destinée aux industries de pêche à partir de 1967 (Decret Loi 221/67), eurent pour résultat une expansion et une capitalisation sans précédent du secteur industriel de la pêche.

La multiplication des flottes de pêche et des unités de transformation ainsi que l'augmentation de la pression exercée sur les stocks destinés aux industries, ont généré de graves conflits entre pêcheurs artisanaux et industriels. L'invasion des territoires de pêche traditionnellement exploités par la pêche artisanale, la dégradation de l'environnement provoquée par l'emploi de techniques déprédatrices de pêche et la destruction de bateaux et d'appareillage de pêche artisanale, ne sont que quelques exemples des conflits dérivant de l'expansion et de la modernisation, sans planification, du secteur de la pêche industrielle.

Dans le même temps, on assiste à une intégration entre les deux sous-secteurs, intégration dans laquelle la pêche artisanale agit en tant que fournisseur de force de travail pour les industries de pêche (ainsi que de savoir-faire) outre le fait qu'elle vende une partie de sa production aux industries de transformation de poisson, dont le chiffre figure dans les statistiques comme pêche provenant du secteur de la pêche industrielle.

Les pêcheurs artisanaux brésiliens doivent en outre affronter un autre type de problèmes en relations avec les organismes de représentation de la catégorie. Créés par le gouvernement entre 1919 et 1923, les organes de représentation des pêcheurs artisanaux consistent en Colonies de Pêcheurs, au niveau local, Fédérations par Etat et une Confédération Nationale. Vu le caractère d'assistance et le côté autoritaire de ces organismes, déjà sensibles à l'origine, une grande partie des mouvements des pêcheurs artisanaux s'était réalisée et se réalise d'ailleurs toujours en dehors du

cadre du système officiel de représentation.

Les premières luttes datent du début des années 80. Elles vont dans le sens d'une conquête des Colonies par de véritables représentants de la Catégorie, dans le but de transformer les organes en outils de défense des intérêts des pêcheurs artisanaux. C'est également des années 80 que date le mouvement de la Constituante de la Pêche, où à l'occasion de l'élaboration de la nouvelle Charte Constitutionnelle, les pêcheurs artisanaux de plusieurs régions du pays se sont mobilisés pour voir garantir leurs droits par la Constitution de 1988.

Dans ce processus, il est important de relever l'action des entités d'appui au mouvement des pêcheurs et parmi celles-ci, le Conseil Pastoral des Pêcheurs, qui avait débuté ses activités déjà dans les années 70.

La poursuite des luttes des pêcheurs artisanaux, après la fin du processus de la Constituante, par lequel fut garanti le droit de libre association, la comparaison des Colonies de Pêcheurs aux Syndicats urbains, parmi d'autres conquêtes, s'est réalisée sous diverses formes. D'un côté, s'entamait la discussion pour savoir quel était le meilleur organisme de représentation: Colonies ou Syndicats? De l'autre, se renforçait la lutte pour étendre les victoires de la nouvelle Constitution à tout le système de représentation, y compris les Fédérations et la Confédération, et finalement, en même temps que toutes les luttes de la catégorie, se poursuivait un mouvement de conquête démocratique des Colonies et Fédérations qui sont encore aux mains de personnes étrangères à la catégorie.

C'est dans ce contexte que surgit en 1988, le MONAPE (Mouvement National des Pêcheurs) dont les premiers pas vont se diriger vers une expansion et un renforcement au niveau national du mouvement des pêcheurs artisanaux.

Tableau 1
 PRODUCTION DE LA PÊCHE ET
 REPARTITION ENTRE SYSTÈMES DE PÊCHE ARTISANALE ET INDUSTRIELLE
 BRÉSIL, 1980-1988
 (en tonnes)

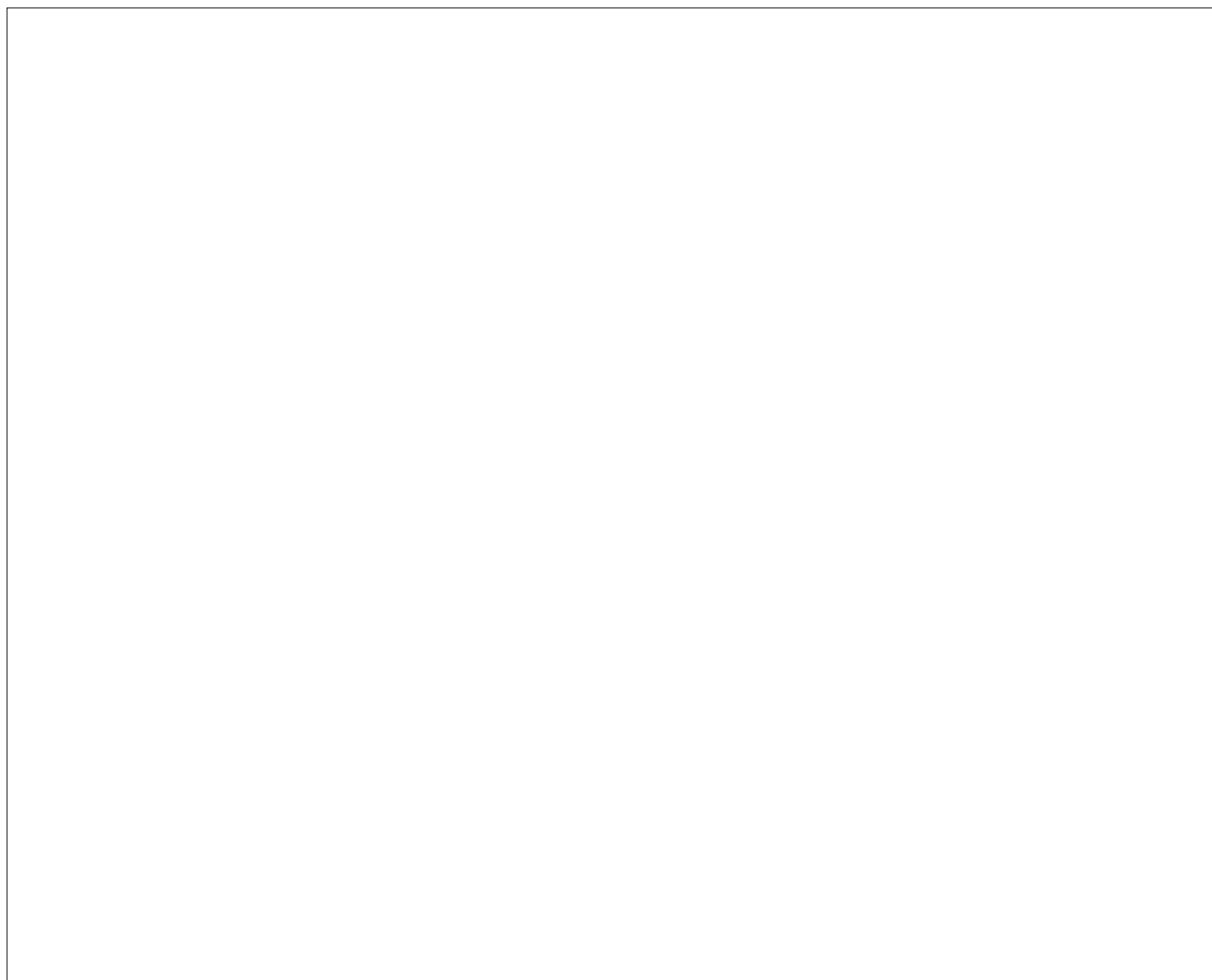
Année	Capture totale	Artisanale	%	Industrielle	%
1980	822 677	404 287	49,1	418 395	50,9
1981	833 164	427 621	51,3	405 543	48,7
1982	833 933	445 533	53,4	388 401	46,6
1983	880 696	451 571	51,3	429 126	48,7
1984	958 908	467 754	48,8	491 153	51,2
1985	971 537	491 891	50,6	479 647	49,4
1986	941 712	460 729	48,9	480 984	51,1
1987	934 408	472 186	50,5	462 224	49,5
1988	829 491	439 764	53,0	389 727	47,0

Source: IBGE, Annuaire statistique du Brésil: 1988 et 1989; Statistiques de pêche, 1988 vols. I et II.

Tableau 2
NOMBRE DE PÊCHEURS PAR RÉGIONS ET ÉTATS -1986

Régions	Fédérations-1986 Jurisdiction	Nombre de Colonies	Pêcheurs Professionnels	
			Réguliers	% Non-réguliers
<i>Nord</i>		54	55 531	20,9
	Amazone	6	6 163	2,3
	Amapa	4	3 408	1,3
	Para	44	45 987	17,3
<i>Nord-Est</i>		185	104 759	39,5
	Maranhao	31	30 476	11,5
	Piauí	14	4 198	1,6
	Ceará	16	9 890	3,7
	R.G. do Norte	21	11 238	4,2
	Paraíba	8	4 810	1,8
	Pernambuco	16	7 311	2,8
	Alagoas	26	8 666	3,3
	Sergipe	8	3 996	1,5
	Bahia	45	24 174	9,1
<i>Sud-Est</i>		55	47 552	17,9
	Espirito Santo	9	3 717	1,4
	Rio de Janeiro	21	25 174	9,5
	Sao Paulo	25	18 661	7,0
<i>Sud</i>		33	57 506	21,7
	Paraná	15	15 000	5,7
	Santa Catarina	6	24 049	9,1
	R.G. do Sul	12	18 457	7,0
<i>Total</i>		327	265 375	100,0

Source: Confédération Nationale des Pêcheurs, 1986.



Page de droite: pêcheur péruvien au Nord de Lima. Le CIAPA manifeste sa solidarité avec les communautés de pêcheurs durement frappées par l'épidémie de choléra.

DISCOURS DE ALIOU SALL

Représentant ICSF pour le "Prix 2001"

Mesdames, Messieurs, les représentants du Comité de Liaison des ONG de Développement, des organisations nationales et internationales, des ONG du Nord et du Sud, du Parlement et de la Commission des Communautés Européennes, permettez-moi avant de vous remercier pour le choix porté sur le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale comme lauréat du "Prix 2001". de vous présenter notre réseau et ses réalisations dans un contexte aussi difficile qu'est celui des pêches à l'échelle intercontinentale.

Le CIAPA (ICSF) est un réseau international créé pour permettre aux travailleurs de la pêche (hommes, femmes et enfants) de faire entendre leur voix au niveau international. Ceci afin que les difficultés rencontrées par eux tant sur terre que sur mer, soient prises en considération par les gouvernements et les instances internationales.

Dans sa recherche de coopération et de solidari-

té, le CIAPA est proche des organisations de travailleurs de la pêche et des syndicats. Sa particularité est de permettre une coopération étroite entre scientifiques et travailleurs sociaux d'un côté, travailleurs de la pêche des pays du Sud et du Nord de l'autre.

Pour mener à bien ses missions le CIAPA s'est fixé quatre objectifs qui sont:

- des programmes d'études et de recherche
- des programmes de formation et d'échanges
- des programmes d'action et de campagne
- des programmes de communication

Les trois décennies de développement passées se sont soldées par un échec, en dépit des innombrables efforts consentis au nom du développement. Cet échec peut s'apprécier aisément par l'augmentation de la famine de même que la dégradation des écosystèmes du Nord et du Sud

La survivance et le dynamisme des pratiques économiques fut appelées vulgairement "informelles" comme les systèmes de crédit témoignent de l'échec de l'approche technocratique du développement.

Cet échec notoire enregistré relève des limites de la théorie du rattrapage qui préside aux efforts et initiatives entrepris au nom du développement d'une part et de la marginalisation des populations cibles jugées "à développer" d'autre part. S'agissant de la théorie du rattrapage, elle est en retard de deux guerres, en tout cas pour la pêche qui est notre domaine d'intervention. En effet, jusqu'à nos jours les efforts consentis pour le développement de ce secteur se réduisent à des mouvements de transferts de ressources financières, humaines et techniques du Nord vers le Sud ignorant les réalités d'un secteur en pleine phase d'internationalisation.

Le pêcheries du Sud sont de nos jours surexploitées par les flottes industrielles qui en même temps gaspillent la ressource à cause des systèmes de pêche sélectifs pratiqués.

Au Mozambique, pour 1 kg. de crevettes pêchées, 10 kg de poissons sont rejetés à l'eau. À ces problèmes déjà préoccupants, s'ajoutent l'insécurité des millions de pêcheurs côtiers et la pollution des mers devenue de plus en plus alarmante de même que le contrôle et le monopole du marché de poisson par les pays du Nord comme le Japon et la CEE. Ce monopole assombrit les perspectives accordées aux alternatives alimentaires que pourrait offrir le poisson en tant que source de protéines bon marché et disponible pour les populations côtières.

Le tourisme, considéré comme source de devises dans maints pays du Sud n'arrête lui aussi de faire des victimes comme les communautés de pêcheurs (principalement celles des femmes transformatrices) menacées de déguerpissement⁽¹⁾ pour faire place à des stations balnéaires touristiques.

Sous prétexte de développement, les pays du Nord signent avec le Sud des accords de coopération dans la pêche permettant aux flottes industrielles d'opérer dans les eaux du Sud. Ces flottes modernes, surtout quand elles ne respectent pas la délimitation des zones de pêche causent d'énormes dégâts - invisibles par les pays industrialisés - sur le plan matériel (destruction des engins traditionnels de pêche lors de leurs passage) et humain (accidents mortels lors des collisions entre bateaux industriels et embarcations traditionnelles). Sous ce même prétexte de développement, les pays développés financent ainsi quelques projets sporadiques qui permettent de camoufler ces sérieux problèmes que vivent le pêcheurs côtiers.

Ces sérieux problèmes qui se posent de nos jours aux pêcheurs traditionnels et qui dépassent la théorie classique du développement (c'est-à-dire celle du rattrapage) basée sur des considé-

rations matérialistes ont amené des volontaires du Sud (dont la majeure partie venant de l'Inde) à organiser en juillet 84 une rencontre internationale de pêcheurs artisanaux et de leurs "supporters". Cette rencontre qui s'est tenue parallèlement à la conférence mondiale des pêches par la FAO a permis à une cinquantaine de travailleurs du poisson et environ quarante scientifiques et "supporters" de se réunir pour une réelle considération des travailleurs du poisson.

Au sortir de Rome, les délégations nationales de pêcheurs artisanaux ont souhaité que les "supporters" se donnent les moyens de se concerter à l'échelon international pour suivre l'évolution du marché mondial du poisson de plus en plus unifié et les aider à se mobiliser localement.

C'est ainsi qu'en 1986, poussé par les organisations de pêcheurs indiens, le Collectif a été fondé pour donner suite aux recommandations et souhaits des délégations de travailleurs du poisson présents à Rome en 1984.

Aujourd'hui, plusieurs organisations nationales de travailleurs du poisson ont vu le jour. Elles sont encore plus puissantes et structurées chez les pêcheurs que chez les femmes intervenants dans la pêche. En plus des indiens déjà organisés, l'ICSF a appuyé l'émergence d'organisations nationales de pêcheurs en Amérique Latine (Chili, Brésil), en Afrique (Sénégal, avec plus de 4,000 pêcheurs adhérents), de même qu'en Asie (Thaïlande, Philippines). Notre ambition à l'ICSF n'est pas de nous substituer aux organisations de travailleurs du poisson. L'ICSF essaie de rendre possible la coopération entre scientifiques et pêcheurs d'une part mais aussi de faciliter les échanges entre pêcheurs et scientifiques de continents différents d'autre part. Ainsi le jour où les organisations de travailleurs du poisson pourront elles-mêmes s'organiser, le Collectif disparaîtra.

Au nom du Collectif International, je ne pourrais terminer sans exprimer le grand plaisir que j'éprouve en nous sentant encouragés dans un travail impliquant énergie, passion mais aussi beaucoup de risques au plan politique avec des gouvernements qui souvent nous considèrent comme des perturbateurs du statut quo.

Les difficultés politiques rencontrées ces dernières années pour avoir commis le crime d'être solidaires des travailleurs du poisson nous ont amenés souvent dans des situations proche du désespoir.

Le prix que vous donnez aujourd'hui au Collectif International est pour nous un encouragement précieux mais aussi signifie la reconnaissance d'un travail accompli depuis 1986.

Espérons que ce soit un début et que les ONG du Nord soient prêtes à s'impliquer plus encore avec toutes les responsabilités que cela demande dans les processus que nous avons amorcés.

Merci de votre attention.
Bruxelles, le 9 avril 1991

(1) Ce terme veut dire le déplacement forcé par les autorités d'une communauté donnée.

LA VÉRITÉ EST COMME L'OMBRE ON NE PEUT PAS L'ENTERRER⁽¹⁾

Malic Gueye⁽²⁾

Stratégies d'organisation et problèmes

Je ne peux pas exprimer l'immense joie et le grand honneur que j'éprouve aujourd'hui en ce temps présent car nous les pêcheurs sénégalais nous ne pensions pas qu'un jour nous pourrions exprimer nos idées et faire entendre nos voix.

Le Collectif National des Pêcheurs du Sénégal (CNPS) a inscrit dans sa liste de priorités celle d'établir un réseau de solidarité avec les organisations des pêcheurs de tous les continents avec l'appui du Collectif International. Nous sommes très encouragés au Sénégal par le fait qu'avec notre jeune organisation et son poids politique nous avons commencé à avoir des résultats qui sont les tentatives du gouvernement de récupérer politiquement notre mouvement par la réalisation de nouveaux projets. Ceci nous montre que pour atteindre nos objectifs nous devons être solides et représentatifs. C'est pour cette raison que nous avons concentré pendant deux ans tous nos efforts au travail de base avec des séries de réunions.

Je voudrais profiter de l'occasion pour exprimer toute ma gratitude au Collectif International qui nous a encouragés par un appui de tout genre surtout concernant l'appui en terme de facilitateur d'échanges d'expériences entre pêcheurs de villages, régions et pays différents. L'approche du Collectif International en matière d'échanges d'expériences nous a inspiré l'idée de travailler à l'échelle régionale ouest-africaine pour faire profiter plus tard notre expérience aux autres pêcheurs africains non organisés.

Pendant vingt ans au moins nous avons été encadrés au Sénégal, et, si nous regardons notre bilan, nous n'avons pas progressé. Pour cela depuis 1987 nous avons commencé à gérer nous-même notre organisation qui a connu les étapes suivantes:

- Octobre 1987: Première rencontre nationale des pêcheurs sénégalais. Un bureau permanent fut élu pour le suivi en vue de préparer l'assemblée de novembre 1988.

- Novembre 1988: L'Assemblée Générale Constitutive approuve la création du Collectif National des pêcheurs du Sénégal avec son siège social à Hann Pêcheurs. De nos jours notre organisation compte 1800 membres pêcheurs environs. Nous publions des documents en Woloff⁽³⁾ et deux numéros sont déjà parus. Après l'évaluation de notre encadrement par les agents d'état, nous avons créé notre propre organisation pour les raisons suivantes:

- Premièrement, les organisations que nous avions appartenait à l'état qui pouvait les dissoudre quand il veut - c'est ce qui explique la dissolution des coopératives.
- Deuxièmement, nous devons avoir un syndicat pour les revendications d'un secteur aussi important que la pêche, parce qu'il existe des problèmes aussi importants que le crédit.
- Troisièmement, la politique de l'état est défavorable à nous pêcheurs. Il suffit de voir le système du crédit mis sur pied par l'état pour la pêche artisanale et géré en grande partie par le crédit agricole. Le crédit agricole exploite le pêcheur qui dans le circuit est réduit à quelqu'un qui met en valeur le matériel. En effet, pour avoir un crédit le pêcheur procure un acompte de 20% du coût du matériel demandé et paie des traites mensuelles. A la fin de la traite, les pêcheurs se trouvent dans une situation telle que le matériel (moteur principalement) étant usé, ils n'arrivent pas à rassembler de nouveau 20% pour un deuxième moteur sans compter le taux d'intérêt qui est de 14,5%.

Le système actuel est horrible pour nous, mais quand on n'a pas ce que l'on veut on se contente de ce que l'on a. En effet, les pêcheurs qui veulent éviter le crédit agricole n'ont aucune chance autre parce que l'état leur refuse l'exonération accordée aux pêcheurs s'endettant auprès du crédit agricole.

Le service d'encadrement pour la motorisation a connu dans les années 80 et jusqu'à nos jours d'énormes problèmes de trésorerie. Ceci ajouté à

(1) Communication à la conférence internationale de Bangkok, Thaïlande.

(2) Trésorier du Collectif National des Pêcheurs du Sénégal (CNPS)

(3) Langue autochtone du Sénégal

la crise économique du pays a peut-être amené les responsables du pays à mener une politique néfaste contre les pêcheurs. Le taux d'intérêt du crédit en vigueur évalué à 14,5% est excessif. Pour certains encadreurs et même pour le ministère, les problèmes connus par le service de la motorisation sont dus au non remboursement des prêts, mais pour nous pêcheurs, il y a une grande part de responsabilité du côté du gouvernement qui, ne tenant pas compte du mot à dire des vrais acteurs, enfonce ces pêcheurs dans des difficultés qui les empêchent de rembourser les prêts. En plus nous avons été de bons payeurs.

Comme exemple, citons l'augmentation brusque du prix des moteurs intervenue en 1984-1985. Pendant cette période et de façon brusque, les prix sont passés suivant la puissance, de 158.500 à 260.370 francs de la communauté française africaine (FCFA) pour un moteur de 8 chevaux (64% d'augmentation), de 255.600 à 394.370 FCFA pour un de 25cv (54%) et de 425.000 à 550.290 FCFA pour un moteur de 40cv (29%).

Les moteurs dont les prix ont augmenté étaient destinés à des pêcheurs qui avaient déjà versé un acompte auprès de leurs coopératives. Ces moteurs une fois arrivés en plus de l'augmentation de leur prix, le service d'encadrement avait imposé aux pêcheurs ayant versé leur acompte de verser le solde cash pour recevoir leurs moteurs. Il s'en est suivi un ralentissement des activités pour une partie d'entre nous depuis 1984 qui n'avons que deux choix: soit on se réduit comme simple membre d'équipage dans des unités de personnes plus aisées, soit arrêter notre activité.

L'état doit d'ailleurs de l'argent à une bonne partie des pêcheurs parce que ceux qui n'ont pas reçu de moteur n'ont pas aussi reçu leur acompte.

Personnellement, je suis chargé par notre organisation de faire une évaluation financière de l'endettement de l'état à notre égard et les résultats de mon étude seront publiés dans notre bulletin de communication en Woloff.

A ces problèmes que nous rencontrons pour obtenir ce matériel nécessaire viennent s'ajouter les dommages causés par la pêche industrielle. Actuellement, au Sénégal, le gouvernement permet à certains petits, moyens et gros bateaux de pêcher dans les zones réservées à nous, pêcheurs artisanaux, de façon illégale. L'introduction de ces bateaux dans notre zone de pêche pose beaucoup de problèmes. Ils exploitent les ressources qui constituent notre base de vie, ils provoquent la destruction de nos filets et des accidents mortels en cas d'acrochage entre bateaux et pirogues.

Nous avons commencé une étude pour les accidents en mer en collaboration avec Aliou Sall et le rapport de l'étude doit nous permettre d'avoir une base de revendication avec le gouvernement. Les problèmes que j'ai évoqués expliquent la naissance de notre organisation dans laquelle nous n'acceptons que des pêcheurs. Avec notre expérience et peut-être l'aide de spécialistes dans le domaine, nous pourrions j'en suis sûr créer une banque populaire pour les pêcheurs et dans les villages de pêcheurs.

Nous espérons profiter des occasions comme aujourd'hui pour informer les bailleurs de fonds

De gauche à droite: Humberto Chamorro (Chili), Malic Gueye (Sénégal) et Hermenegilde Robichaud (Canada) au séminaire de Bangkok janvier 1990.

qui financent les projets dans nos pays. Il faut qu'ils sachent que nos gouvernements font des demandes à notre nom mais travaillent contre nous. Je voudrais que vous m'écoutez avec une oreille attentive. Je suis un pêcheur de Guet Ndar à Saint Louis. Je connais ce que je dis et je l'ai vécu, J'ai été envoyé par l'administration dans les années 60 avec une vingtaine de pêcheurs pour former les pêcheurs béninois. Des nos jours le gouvernement ne s'en rappelle plus. Pire encore j'ai été interdit dans les réunions de coopérative à cause de mes idées pendant trois ans. Maintenant, je peux de nouveau exprimer mes idées à travers de notre propre organisation. La vérité est comme l'ombre, on ne peut pas l'enterrer. Comme nous détenons la vérité, rien ne peut de nos jours nous décourager dans notre travail d'organisation pour le lendemain meilleur du pêcheur.

Capacité de mobilisation

La mobilisation des pêcheurs au sein de notre organisation se fait à l'aide d'une grande campagne menée à l'appui de notre bulletin d'information très diffusé. L'essentiel est orienté vers la sensibilisation des pêcheurs sur des problèmes communs que nous vivons: exploitation par la banque, problèmes posés par la pêche industrielle et surtout notre sécurité en mer.

Ce travail d'organisation à la base est rendu possible grâce à des visites de terrain régulières dans les zones de pêche suivant un planning et effectuées par une délégation composée de nos membres. A cela s'ajoutent les réunions que nous tenons régulièrement chaque mois regroupant les membres de notre bureau pour gérer la vie de notre organisation.

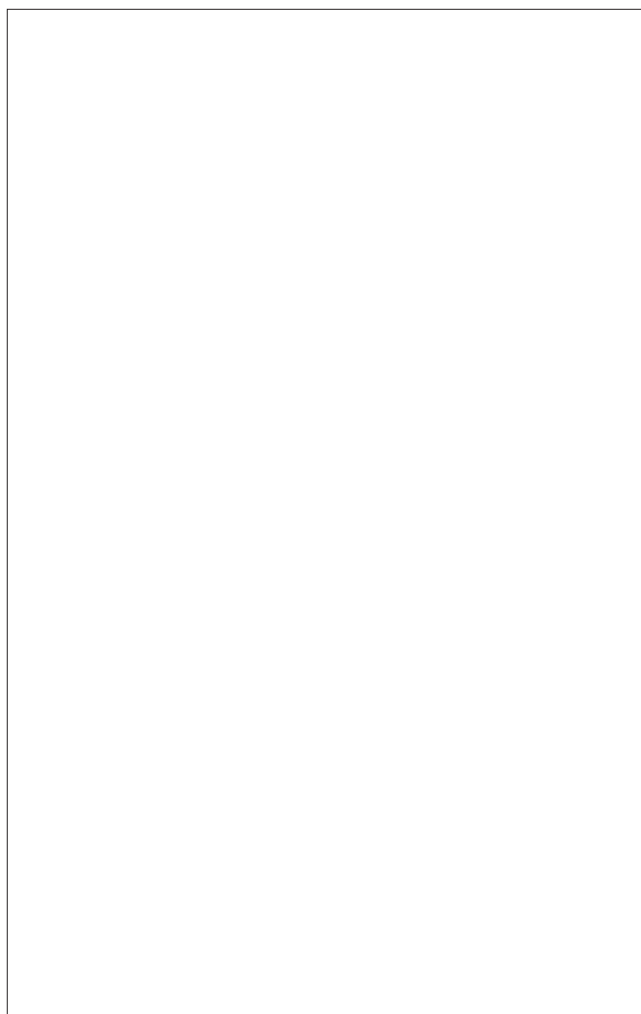
Actions réalisées hors revendications avec l'état

Assistance aux rapatriés de Mauritanie. Plus de 80% des pêcheurs opérant en Mauritanie étaient des sénégalais. Après le conflit survenu entre ces deux états, les pêcheurs furent mis à la porte. Comme nous avons des membres détenant leur carte et opérant en Mauritanie, à leur retour au Sénégal, le CNPS s'est rendu dans leurs familles respectives pour leur fournir des vivres.

Réconciliation nationale des pêcheurs Guet Ndariens et Kayarois

Les villages de Guet Ndar et de Kayar constituent la base de la pêche artisanale sénégalaise. Pour des raisons liées à l'accès à la ressource par deux communautés pratiquant deux techniques de pêche différentes, un conflit séparait ces villages pendant plusieurs années. Le gouvernement a profité de cette querelle pour diviser davantage ces deux communautés dont il a spécialement peur.

Le CNPS s'est chargé de leur réconciliation qui a eu lieu le 21 octobre de 1989 à une réunion nationale historique. Y ont participé le ministre sénégalais de la pêche, l'inspecteur principal des pêches, le chef de brigade de la gendarmerie, le préfet de la région de même que le gouverneur. Cette réunion à l'initiative du CNPS et organisée par le CNPS fut la seule réunion de pêcheurs à laquelle a participé un ministre de la pêche surtout quand on sait qu'elle était organisée à environ 90 km. de Dakar.



MARINS, PÊCHEURS ET GROUPES D'APPUI RÉUNIS A MAURICE

L. Petrucelli et G. Hoff

Le 4^{ème} Congrès Régional de l'Apostolat de la Mer, qui s'est déroulé à l'île Maurice du 7 au 12 décembre 1990, s'est centré plus particulièrement sur le thème de la solidarité. Le Congrès a pu compter sur la présence de 39 participants appartenant à 9 pays dont les délégués des Iles Maurice et Rodrigues ainsi que ceux du Kenya, de la Tanzanie, de l'Afrique du Sud et Madagascar. Etaient également présents d'autres représentants de l'appui international en provenance du Vatican, de la Grande Bretagne et de Taïwan. Ainsi que des membres du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD-France) et de l'Institut pour le Développement et le Progrès (IDP-île Maurice).

Robert Fleurot, membre du CIAPA, a remis au Congrès un rapport sur l'action du Collectif contre Johnson Motors. Il a également apporté des exemplaires de Samudra et a fait une présentation des efforts de défense et de promotion du Collectif. Fleurot a souligné la promesse d'ICSF d'offrir aux pêcheurs une base qui leur permettra de faire connaître leurs problèmes au niveau international.

Le Congrès a réaffirmé l'importance du rôle des femmes, mères et familles des pêcheurs. Non seulement celles-ci participent à la lutte de leurs fils ou époux mais elles ont, en outre, un rôle vital à jouer dans la protection de la dignité et des droits de l'homme dans le secteur de la pêche. La présence de trois épouses de pêcheurs mauritiens, disparus en mer lors d'une pêche sur les bancs de Nazareth, fut ressentie comme un symbole particulièrement émouvant de la souffrance des familles.

Des propositions de travail futur mirent l'accent surtout sur la formation spirituelle et technique, le développement humain et le renforcement de la solidarité par l'intermédiaire de l'ICSF et d'autres ONG. Le Congrès encouragera également une coopération œcuménique pour sauvegarder les droits de tous les travailleurs maritimes.

Jean Vacher, co-Directeur de l'Apostolat de la

Mer, Port-Louis, aborda le problème des "réfugiés de la Mer". Il expliqua que de tels réfugiés sont des pêcheurs étrangers -des Philippins, des Thaïlandais, Birmans, Sud-Africains et autres qui travaillaient originellement sur des navires industriels taiwanais. Depuis 1988, nombre d'entre eux ont cherché refuge à Port-Louis, tentant de fuir l'exploitation économique et les mauvais traitements infligés par les capitaines taiwanais et leurs équipages.

Vacher et son collègue, Raymond Gauvrit, présentèrent une documentation abondante sur la brutalité taiwanaise: tiges de bambous utilisées par battre les pêcheurs, agrandissements photographiques de traces de fouet et d'hématomes, radiographies d'os brisés pendant le séjour à bord. Photos des doigts bleuis d'un jeune pêcheur birman qui fut forcé à travailler dans le département frigorifique d'un bateau taiwanais sans disposer de protection suffisante face à des températures endessous de 0°C (on dut d'ailleurs lui amputer plusieurs doigts des pieds et des mains). L'Apostolat de la Mer s'occupe annuellement de plus de 200 cas de sévices physiques.

Une représentante du Centre Presbytérien pour Pêcheurs fut invitée à prendre part au Congrès. Linda Petrucelli donna un aperçu du système d'exploitation de l'industrie de pêche taiwanaise: tensions de la vie à bord, différences culturelles et linguistiques des équipages multi-ethniques, manque de formation, et conditions explosives que cela ne manque pas de provoquer.

Des représentants de l'Apostolat de la Mer et de Taiwan plaidèrent en vue d'une coopération continuée dans le sens d'une lutte pour la défense de tous les pêcheurs.

L'Apostolat de la Mer, fondé en 1920, est un organisme d'aide de l'Eglise Catholique et fonctionne à travers le monde. Le mouvement inclut un grand nombre de laïcs sur terre et sur mer qui se dédient à la sauvegarde des droits et de la dignité de tout le peuple de la mer.

COUDE À COUDE DANS LE MONDE DE LA PÊCHE

PHILIPPINES: Fermeture de baies

C'est en mai de 1989 que les pêcheurs artisans de Lamon Bay ont obtenu de leur "municipalité" la fermeture de leur baie à la pêche industrielle.

Cette baie longue de 40 km. et large de 15, abrite un peu plus de 5000 pêcheurs côtiers. Avec fierté ils montrent aujourd'hui les résultats de cette action collective de gestion de la ressource: les tailles, ainsi que le total des captures, ont bien augmenté.

Ce ne fut pas sans mal; tous les intrus et les contrevenants ont été systématiquement abordés par les pêcheurs de garde, aidés de la police locale et des saggundan bayans (chefs de quartier). Ils ont fait signer aux contrevenants une reconnaissance du délit et imposé une amende selon leur FAO⁽¹⁾.

Depuis lors une autre baie a été fermée: Polilio (Quezon), en décembre 1990, et une troisième va aussi tomber sous l'ordre de la FAO locale. Le 22 mars 1991, Batangos inaugurerait le "ban" avec tambour et trompettes. Une bonne preuve de l'efficacité des "côtiers" et de leur contrôle des

Sofronio Balagtas, dirigeant pêcheur philippin.

ressources halieutiques. Pourtant, la loi n'est pas encore passée au Parlement des Philippines, les pêcheurs espèrent que ça ne tardera pas trop.

BRÉSIL: Les pêcheurs martyrs de Anori du haut Amazone

Les lacs amazoniens sont fondamentaux pour garantir la diversité et l'abondance des poissons dans cette vaste région, puisqu'ils constituent une zone d'élevage et de reproduction. La survie des populations humaines locales dépend de la conservation de ces ressources. Pourtant, la faim menace aujourd'hui les riverains de l'Amazone suite à la dévastation des lacs par des chalutiers au service de l'industrie de la pêche.

Certaines communautés se sont organisées pour réglementer et contrôler l'accès de ces sanctuaires biologiques. Le niveau de tension n'a fait qu'augmenter jusqu'à atteindre un point critique. Il se commet des atrocités contre lesquelles il est urgent d'entreprendre une action et d'en appeler à la solidarité des pêcheurs d'Amérique Latine et

du monde entier.

Nous souhaitons citer l'exemple des pêcheurs lépreux du lac Puku, dans le haut Amazone qui ont dénoncé les activités déprédatrices des bateaux de pêche à la traîne. Au lieu de punir les agresseurs, on a torturé les plaignants: des pêcheurs lépreux furent suspendus par les chevilles et les poignets et fouettés sur leurs extrémités déjà ulcérées par la maladie qui les frappe.

Ils ont besoin de notre soutien qui peut se concrétiser en écrivant aux pêcheurs du lac Puku, au nom du prélat apostolique de Coazi, Municipio de Anori, Alto Amazonas.

(1) Lisez *Fishing Administrative Ordinance*.

CHILI: Loi sur la pêche et l'aquiculture

Le 28 septembre 1991, le Président de la République du Chili a signé un décret de promulgation de la nouvelle loi sur la pêche et l'aquiculture. Cette loi est le résultat d'une discussion commencée en 1988 sur la base d'une proposition alors très contestée par tous les secteurs liés à la pêche. Le gouvernement en place depuis les élections démocratiques a décidé, en 1990, de reporter la date d'application du projet approuvé par la Junte en 1989. Les organisations de pêcheurs et travailleurs de la mer ont activement participé aux discussions du nouveau texte.

Cette loi est le premier corps organique créé pour légiférer sur tous les aspects de la pêche. Le quatrième article donne à la pêche artisanale un statut spécial où est précisé que lui est réservé une bande côtière de 5 milles depuis les lignes de base normales, de la frontière nord jusqu'au 41^{ème} parallèle de latitude sud et autour des îles océaniques ainsi que toutes les eaux intérieures du pays. Sont établies des aires de gestion des ressources auxquelles pourront postuler les organisations de pêcheurs légalement constituées. Seront également établis des "quotas individuels" d'extraction de ressources benthiques qui seront attribués aux pêcheurs artisanaux dûment inscrits dans les registres adéquats.

Les pêcheurs devront s'inscrire dans des registres régionaux correspondant au secteur où leur domicile est établi de manière officielle et vérifiable; seulement dans des occasions exceptionnelles pourront-ils se déplacer dans des régions limitrophes, comme dans le cas de pêche d'espèces hautement migratoires. Les embarcations artisanales, limitées à 2, ne pourront dépasser une longueur de 18 mètres et 50 tonnes.

Le Fonds de développement pour la pêche artisanale, où siègent 3 représentants des pêcheurs artisans, est créé, dans le but de promouvoir le développement de l'infrastructure, la formation, l'assistance technique aux pêcheurs et à leurs organisations, le repeuplement des ressources hydrobiologiques, la commercialisation des produits de la pêche et la gestion des centres de production. La loi, enfin, redonne le contrôle national des ressources, précisant que seuls peuvent être considérés comme pêcheurs les chiliens ou les résidents définitifs. D'autre part, les organisations joueront un rôle très actif dans les régions puisqu'elles devront nommer leurs représentants, appliquer les normes d'administration et être capables de formuler et de gérer des projets qui seront financés par le Fonds de Développement de la pêche.

Le lieu où finit la terre

Ce qui compose la base de la vie de tous les jours des enfants de l'École Primaire de Caleta Lenga, au bord du Pacifique Sud, sur le littoral du Chili, sont les jeux, les chansons, l'animation d'objets et la théâtralisation; la salle de classe et la plage sont les espaces les plus familiers, la baïe et la mappe-monde, des objets d'usage courant.

A force d'avoir le quotidien devant les yeux, il finit par devenir évident et perdre son sens. C'est le cas de la mer et des déchets, éléments du paysage pour les enfants de Caleta Lenga. "Afin de créer une distanciation avec l'entourage et ouvrir un espace de vol libre pour l'imagination, nous utilisons une toile de fond bleue pour mettre en scène les différents moments de l'histoire que nous voulons raconter. Bleu est l'océan et bleu est le ciel qui le couvre de son manteau.

"Nous nous efforçons d'unifier ces deux éléments à l'intérieur d'une structure d'images audiovisuelles qui correspondent à un modèle de culture populaire, et toujours à travers l'improvisa-

tion et l'utilisation intelligente des formes de la Commedia dell'Arte, nous voulons raconter une histoire simple qui conduira les enfants de l'école de Lenga à prendre conscience de leur part de responsabilité dans la préservation du milieu ambiant et de la menace réelle que signifie pour les ressources maritimes, et aussi pour tous les habitants de cette planète, la pollution des eaux des mers et des océans", expliquent Ernesto Malbrán, Rodrigo Malbrán et Ellie Nixon, auteurs du scénario et responsable de la réalisation de ce projet écologique de défense du milieu marin qui s'est réalisé, aux mois de Juin, juillet et août 1990 sous le patronage du CIRDCanada et du Département des Sciences de la Mer de l'Université Catholique de Talcahuano. "Nous considérons la possibilité d'étendre le projet aux écoles d'autres petits ports de pêche".

Cet exemple peut être imité dans d'autres pays. Le ICSF peut y apporter son aide en mettant en contact les auteurs et en les appuyant pour l'enrichissement et la diffusion de leurs oeuvres.

BRÉSIL: Conférence Internationale des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement

L'Organisation des Nations Unies a convoqué une seconde Conférence Internationale sur les problèmes de l'environnement et du développement qui aura lieu à Rio de Janeiro au Brésil en juin 1992. La première Conférence sur l'environnement s'était tenue à Stockholm, en Suède, en 1972. Y avait été adoptée une série d'accords importants pour la protection au milieu, point de départ d'actions contre les sources de pollution et de dégradation de notre planète.

La prochaine Conférence est annoncée comme une rencontre au sommet sur la Terre, et tous les pays, les organisations internationales et les organismes civils ont été invités à participer à la préparation de l'événement. Le thème de la protection des océans tiendra une grande place et on espère que seront adoptées des mesures et des recommandations pour protéger à fond cette zone de la planète et ses ressources.

Le Collectif International d'Appui aux Pêcheurs a été agréé pour intégrer la commission préparatoire de la Conférence et demande à toutes les organisations de pêcheurs du monde, ainsi qu'à tous les organismes d'appui et leurs adhérents, de faire parvenir leurs opinions et propositions afin de préparer un document de base sur les droits fondamentaux des pêcheurs. Particulièrement sur le droit de vivre dans un milieu propre, de participer aux décisions et de pouvoir intégrer

activement la femme dans les activités de production et de représentation.

Les recommandations s'orientent sur les points suivants:

- Il est impératif que les pays intègrent la pêche artisanale et côtière dans le développement et la gestion des zones littorales, créant et stimulant la représentation des pêcheurs et des communautés dans des organismes de planification et d'administration.
- Les pays doivent appuyer les communautés traditionnelles de pêcheurs côtiers, groupes de femmes et indigènes, dans l'exercice de leurs droits et responsabilités, en assignant de manière équitable les ressources de la pêche par rapport à la pêche industrielle et sportive (spécialement dans une zone exclusivement destinée à la pêche et à la pisciculture artisanale), créant des systèmes de protection des droits du travail et sociaux des travailleurs de la pêche.
- Les états côtiers devraient développer des technologies de pêche artisanale qui soient respectueuses de l'environnement et permettent la rénovation autosoutenue des ressources maritimes, et interdire celles qui leur sont préjudiciables; également ils devraient créer des services de formation et de perfec-



- tionnement en coordination avec les services de crédit et de développement ruraux pertinents.
- Les états devraient développer des systèmes pour la récupération, la conservation et l'application des savoirs traditionnels sur les ressources de la pêche et leurs formes de gestion et les orienter vers une modernisation prudente.
 - Le Collectif International d'Appui aux Pêcheurs est en train de préparer un document spécial pour le présenter à la Conférence des Nations Unies. Les contenus seront constitués des propositions élaborées en congrès, séminaires et réunions des diverses organisations de pêcheurs et de leurs organismes d'appui. Leurs propositions peuvent être adressées au secrétariat de ICSF à Bruxelles ou aux Publications SAMUDRA.

PARIS:

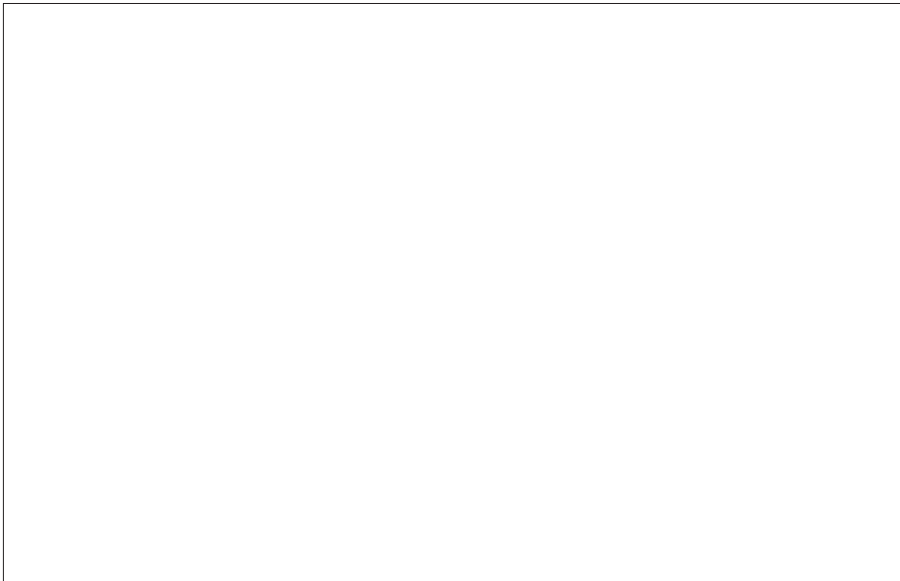
Droit de la mer et protection des ressources maritimes

Le Collectif International d'Appui aux Pêcheurs (ICSF) a organisé à Paris, en France, une session de travail le 13 février 1991, avec comme objectif étudier la portée et les lacunes du nouveau Droit de la mer et son impact sur la protection des ressources maritimes. La Fondation pour le Progrès Humain (FPH) a fraternellement accueilli les délégués dans ses locaux de la rue Saint-Sabin. Ont participé à cette rencontre des délégués d'organisations de pêcheurs français, des chercheurs d'universités de France, Canada et Belgique, des délégués d'organisations non gouvernementales et des membres du Collectif International. Cette réunion a été préparée à l'initiative de Nalili Nayak et de Tom Kotcherry, tous deux originaires d'Inde, lors de leur précédente visite en France en juillet 1990.

- Les pêcheurs se sont plaints du fait que la mer soit utilisée comme poubelle. A titre d'exemple, l'action irresponsable qui se commet dans le canal de la Manche, où les fonds marins sont contaminés avec des déchets toxiques et radioactifs immergés dans des barils de mort. Les pêcheurs bretons ont dénoncé le laxisme des législateurs qui trop souvent ferment les yeux et qui au lieu de formuler des interdictions sévères, se contentent d'établir des "listes noires, grises ou blanches" des produits dangereux, perpétuant ainsi l'habitude de faire de la mer un dépotoir. Nous devons exiger que se reconnaisse le principe de précaution, spécialement dans les zones périlleuses où, sous l'effet de grandes tempêtes, il peut se produire des accidents graves. Il est urgent

d'établir un contrôle strict dans ce domaine, établissant à chaque fois une surveillance sérieuse de la cargaison des navires lors de leur passage dans des zones à hauts risques.

- Les décharges de déchets en mer sont interdites par la Convention sur les Décharges de Londres⁽²⁾, mais il existe une clause restrictive qui permet cette décharge "en cas de



Délégués de France, Hollande et Espagne à la réunion européenne, Paris, février 1991.

mauvais temps", et dont on peut se servir pour sauver un investissement coûteux. La convention ne se prononce pas sur les impacts occasionnés par les guerres ou autres actions militaires. La guerre du Golfe persique est l'exemple des terribles conséquences de tels impacts sur l'océan, l'atmosphère et les ressources maritimes.

- Le problème a été posé concernant la nécessité de protéger les zones humides, d'empêcher que l'action destructive des hommes ne provoque leur disparition. Il a été fait spécialement référence aux mangroves tropicales et aux zones d'estuaires tempérées, refuges des oiseaux migrateurs. Les dangers principaux qui les menacent viennent de la pollution industrielle et urbaine ainsi que des pesticides utilisés dans l'agriculture.
- Certaines communautés littorales défendent le milieu marin en établissant des normes ou en

ayant recours aux tribunaux pour demander la pénalisation des responsables. Ce fut le cas du port de Chañaral, au nord du Chili, où la Cour Suprême a condamné, en cassation, la 'Compagnie Nationale du Cuivre (CODELCO) à la réparation des dégâts occasionnés par la décharge de ses déchets dans les eaux de la baie. Ailleurs, en République Dominicaine, un juge a condamné les pétroliers à indemniser les dégâts de destruction d'une mangrove et à payer pour sa reconstitution.

- L'océan sert de régulateur de l'ensemble des équilibres de la planète. C'est un patrimoine commun de l'humanité dont nous avons besoin pour survivre. Dans ce contexte, Calliope Beaud, du Groupe Vézelay, de France, a posé la question: "Comment protéger ce patrimoine commun?" Il faut se souvenir que la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer n'est pas encore ratifiée par tous les états. Il est nécessaire de mobiliser l'opinion

publique et de faire pression sur les gouvernements pour qu'ils la ratifient afin de protéger rigoureusement ce patrimoine universel.

- Finalement, une attention toute spéciale a été apportée aux problèmes des droits d'accès aux ressources. Il y a plusieurs formes d'accès et de propriétés, selon les coutumes et traditions locales, accords régionaux, ou distribution par quotas, par embarcations, par pays. Il y a des conflits non réglés entre flottes industrielles et artisanales, entre flottes nationales et étrangères. Il est nécessaire de distinguer entre zones économiques (comprenant tout types de ressources) et les zones de pêche (se limitant aux ressources de la pêche). Il est important de recueillir les expériences traditionnelles et de les projeter dans les nouvelles formulations de droit à l'accès aux ressources, dans le respect des pêcheurs artisanaux et de leurs communautés.

L'Europe Bleue, la pêche européenne et les relations nord-sud

Les délégués des organisations de pêcheurs de France, Hollande, Espagne et Portugal, auxquels s'étaient joints des délégués de Namibie, du Chili et du Sénégal, ont discuté pendant 2 jours des

impacts des changements structuraux de la pêche européenne sur la petite pêche côtière et sur les relations nord-sud.

(2) *London Dumping Convention.*

En premier lieu, ont été examinés les impacts de l'Europe bleue sur les petits pêcheurs artisanaux en Europe, avec une mention spéciale des cas de la France, du Portugal et de l'Espagne. Les pêcheurs de ces pays représentent une partie importante des flottes des pays membres de la CEE mais n'ayant pas d'organisations vraiment représentatives, ils ne sont pas bien connus des instances de Bruxelles. On peut constater que les investissements de la CEE s'orientent vers l'équipement de flottes capables de pêcher en haute mer. Au Portugal, on se demande si les pêcheurs côtiers ne seront bientôt plus que des membres d'équipage des navires de haute mer. On doit chercher de véritables investissements dans le secteur côtier et pas seulement des subventions. En Europe, il y a 84000 embarcations de moins de 150 kw qui représentent 80% de la flotte européenne.

pour promouvoir l'organisation des pêcheurs côtiers en Europe, y compris en profitant de l'expérience de l'Afrique, de l'Asie ou de l'Amérique Latine. L'impulsion doit venir des intéressés eux-même. On doit profiter aussi du dynamisme des femmes des communautés de pêcheurs afin de chercher de nouvelles formes de lutte et d'organisation, tel fut le cas en France (Bretagne), en

En second lieu, fut examiné de près l'impact des politiques de pêche en Espagne et en Namibie. L'Espagne qui avait surdimensionné sa flotte pour pouvoir pêcher sur les côtes de Namibie a vu le chômage frapper ses pêcheurs de Galice en raison de la récupération par la Namibie de ses droits sur la zone économique exclusive. Paul Godison, de Namibie, exposa les enjeux de la négociation d'un accord avec la CEE spécialement comment prendre en compte en même temps les problèmes et les nécessités des pêcheurs artisanaux d'Europe et ceux du peuple namibien.

En troisième lieu ont surgi des recommandations

Délégués de France, Hollande et Espagne à la réunion européenne à Paris, février 1991.

Hollande et en Espagne où des noyaux de diffusion et d'action sociale ont vu le jour. Les relations nord-sud peuvent acquérir une dimension humaine si les organisations de base des pêcheurs établissent des instances régulières de contacts et de discussions de leurs problèmes.

La rencontre avait été organisée conjointement par René-Pierre Chever, du Comité de Pêche de Guilvinec, en Bretagne et par James Smith du CCFD, avec la participation de délégués du ICSF et l'hospitalité de la Fondation pour le Progrès de l'Homme.

Le Collectif International d'Appui aux Pêcheurs Artisanaux

Le Comité d'Animation du ICSF a tenu au cours de la deuxième semaine de janvier 1991, au nord de l'île de Luzon, aux Philippines, sa réunion annuelle. Sebastian Mathew a été désigné nouveau Secrétaire Général; il opérera depuis Madras, Inde. Sebastian Mathew est membre du ICSF et a développé ses activités, en lien avec

John Kurien, au Centre for Development Studies de Trivandrum, dans l'Etat de Kerala, Inde. Le nouveau Coordinateur Général de l'Equipe d'Animation est Hector Luis Morales (Chili). La réunion a bénéficié de l'amicale collaboration et accueil de l'Institut Social Asiatique, de Manille.

CHILI:

Pêcheurs latinoaméricains en mouvement

Le CEDIPAC et le Collectif International d'Appui aux Pêcheurs (ICSF) ont organisé en septembre

1990, à Viña del mar, une rencontre à laquelle assistèrent 30 représentants de pays latinoaméri-

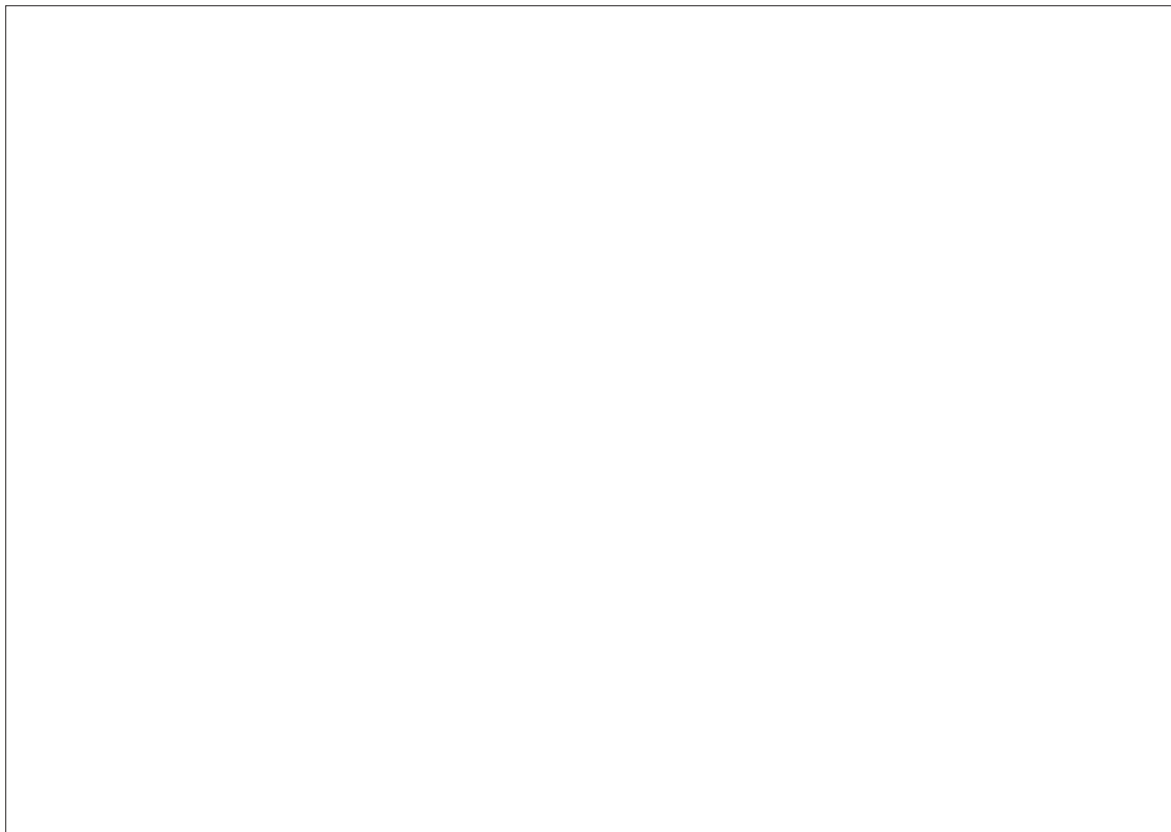
cains, parmi eux les dirigeants de la Fédération des Coopératives de Pêche d'Equateur (FENACOPEC), du Mouvement National des Pêcheurs du Brésil (MONAPE), des Coopératives de Pêcheurs de Aserradores du Nicaragua, des Coopératives de Tabasco, Mexique, de la Centrale de la Pêche d'Uruguay et du Centre Coopératiste Uruguayen, des Coopératives de Pêche de Oruro, Bolivie, de l'Association Nationale des Pêcheurs de Colombie (ANPAC). Aliou Sall du Sénégal, Francisco Gutierrez de Colombie, et Hector Luis Morales du Chili, participèrent en tant que membres du ICSF, ainsi que des professeurs des Universités chiliennes.

Cette rencontre fut suivie d'un séminaire International sur les Mouvements de pêcheurs artisanaux en Amérique Latine, avec la collaboration de l'Ecole des Sciences de la Mer de l'Université Catholique de Valparaiso, au cours duquel furent délivrées des Communications sur des sujets comme: les pêcheurs d'algue du Chili, par Adriana Gallegos; la pêche en Colombie par Carlo Tassara, du Comité pour le Développement des Peuples, de Rome, Italie; la pêche au Brésil par Eduardo Schiavone de l'Université de Sao Paulo; la pêche au Mexique par Miguel Chavez de l'Université de Tabasco; les mouvements de pêcheurs au- Canada par Zoël Breau de l'Union des Marins-Pêcheurs; la pêche au Sénégal par Aliou Sall; en plus d'autres contributions et

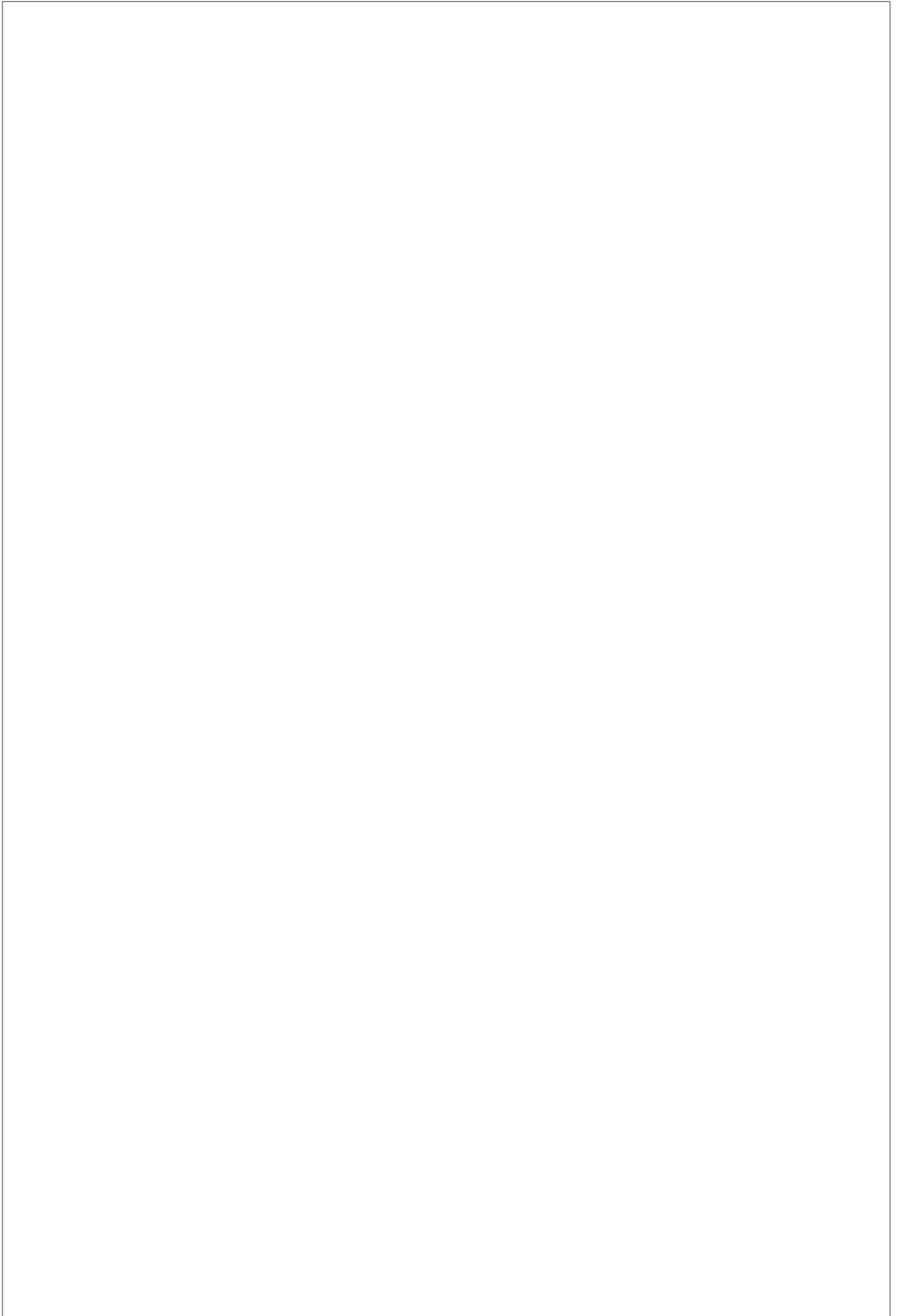
*Participants de dix
pays latinoaméri-
cains, Viña del mar,
septembre 1990.*

apports faits par les pêcheurs eux-mêmes.

La rencontre a eu des répercussions bénéfiques sur les activités des organisations des différents pays, comme en Equateur, où la FENACOPEC a organisé un séminaire pour les dirigeants des coopératives, auxquels fut invité Carlos Toro, du CEDIPAC, à participer comme intervenant. Au Brésil, le MONAPE organise son prochain congrès national qui se tiendra en Octobre 1991 dans la ville de Recife et au cours duquel se concrétisera une étape importante dans le processus de croissance d'une nouvelle organisation des pêcheurs brésiliens. A Tabasco, au Mexique, les pêcheurs de la zone des fleuves sont en train de progresser vers la construction d'une fédération régionale qui leur servira de base pour chercher des solutions à leurs problèmes de commercialisation et de gestions des ressources. Les Pêcheurs artisanaux du Pérou ont constaté comme l'épidémie de choléra a mis en évidence le degré de misère et de sous-développement dans lequel vivent les communautés du littoral, posant le problème du besoin urgent de création d'une organisation plus solide et efficace. Enfin, au Chili, on a jugé positif le degré d'ouverture des dirigeants pêcheurs et leur solidarité avec leurs frères latinoaméricains. Le CONAPACH du Chili et le MONAPE du Brésil ont d'ailleurs décidé de réaliser des actions coordonnées pour la préparation du Congrès des Pêcheurs du Brésil.



Page de droite: Jeune fille du village martyr de Gomatoli, dans le district de Cox's Bazar, Bangladesh dont la moitié des habitants a disparu dans les tempêtes de mai 1991.



LAMENTATIONS D' UN ENFANT DE PÊCHEUR

Il se tient debout, seul
Sur la plage battue par les vagues
En haillons, le regard fixe...

Son ninah* est sorti en mer
Aux premières lueurs de l'aurore.

Je n'ai même pas d'Amma*,
gémit-il.
Avant même que je ne m' éveille pour voir l'aube
Il s' en est allé... mon ninah, en mer,
Sur son Kattumaran,
Luttant contre les vagues,
Bravant la mer impitoyable, il s' en est allé...

Que ramènera-t-il cette fois,
Un filet chargé d' une abondante capture
Ou sera-ce un nouveau jour avec la faim au ventre?
Il lance une pièce de monnaie en l' air,
Un vent puissant souffle et il hurle de joie,
Face!
Mon ninah va certainement revenir le filet comble
Et nous serons de nouveau heureux!
Son espoir prend son envol...

Comme il aperçoit un Kattumaran* qui se jette sur les vagues déchainées
Il applaudit de joie,
Ah! mon ninah est de retour!

Mais, en l' espace d' un éclair le destin est bouleversé
Le sort cruel a frappé de nouveau,
Où est mon ninah? clame-t-til en furie,
Les vagues sans-pitié l' ont -elles balayé au large?"

Les autres pêcheurs reviennent à terre
Ne me cachez paa la vérité!, s' écrit-il;
Une tristesse profonde obscurcit son esprit

Tandis que les pêcheurs laissent tomber leurs têtes affligés,
Son coeur som bre dans le désespoir

Il se tient debout, seul,
Sur la plage battue par les vagues
En haillons, le regard fixe...
sur la mer vide.

Catherine Joseph

*ninah
*amma
*Kattumaran